

# FORMULAIRE DE PAIEMENT BPS PAY



Le formulaire de paiement BPS Pay vous permet d'effectuer tout type de paiement, en Suisse ou à l'étranger, sans bulletin de versement.

Dans le souci de garantir l'exécution rapide et correcte de vos ordres via BPS Pay, dont le formulaire est lu et traité par voie électronique, veuillez observer ce qui suit:

#### Modalités d'utilisation de BPS Pay

- Pour les paiements en Suisse sans bulletin de versement
- Pour tous les paiements à l'étranger
- Pour les transferts sur d'autres comptes BPS (SUISSE)

#### Décompte des frais de BPS Pay:

BPS Pay vous offre trois possibilités de décompte des frais pour l'exécution de paiements à l'étranger ou en devise étrangère.

- Frais partagés (SHA): le tarif de BPS (SUISSE) est à la charge du donneur d'ordre, tandis que les frais de tiers sont à la charge du bénéficiaire.
- Tous les frais à la charge du donneur d'ordre (OUR): parallèlement au tarif de BPS (SUISSE), le donneur d'ordre prend également en charge les frais de tiers.
- Tous les frais à la charge du bénéficiaire (BEN): le bénéficiaire prend en charge le tarif de BPS (SUISSE), ainsi que les frais de tiers.

#### Conditions de paiement à l'intérieur de la Suisse:

- Si les paiements sont effectués au moyen d'un virement en francs suisses ou en euros sur des comptes bancaires ou postaux, seule la modalité «frais partagés (SHA)» est envisageable.

#### Modalités SEPA:

Les paiements SEPA doivent respecter les caractéristiques suivantes:

- Ils sont adressés à une banque qui adhère au circuit SEPA.
- Le compte du bénéficiaire est indiqué via le code IBAN.

- Le code BIC de la banque du bénéficiaire est indiqué.
- Les frais relatifs au paiement sont répartis de manière équitable entre le donneur d'ordre et le bénéficiaire (SHA).
- Aucune communication à la banque du bénéficiaire.

#### Aspects à prendre en considération

- Introduisez toutes les données nécessaires de manière correcte et exhaustive dans les cases correspondantes.
- Assurez-vous d'avoir signé le formulaire avant d'insérer l'ordre de paiement BPS Pay dans une enveloppe affranchie.
- Remettez personnellement vos paiements au guichet bancaire ou postal, dans une enveloppe scellée. Cette mesure de précaution contribue à la prévention des fraudes (principalement le retrait des enveloppes de la boîte aux lettres).
- Evitez d'ajouter des annotations et/ou des annexes (par exemple des bulletins de versement).
- Lors de l'introduction de la date d'exécution, tenez compte des délais des envois postaux (courrier A ou courrier B) et des délais d'enregistrement des virements à l'étranger. Les ordres de paiement BPS Pay avec les indications d'exécution doivent parvenir au service des paiements de BPS (SUISSE) au moins un jour ouvrable à l'avance. Les ordres de paiement dépourvus de date d'exécution seront exécutés par le service des paiements le jour ouvrable de la réception, en appliquant la date de valeur du jour ouvrable suivant. Tout paiement qui arrive à échéance pendant le week-end ou un jour férié bancaire sera exécuté le jour ouvrable bancaire suivant.

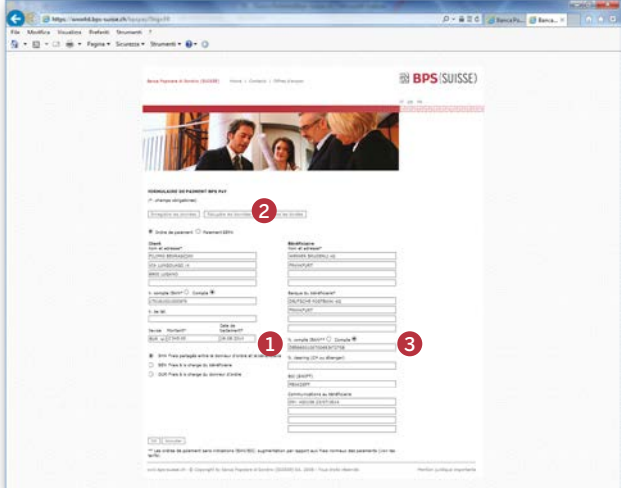
Nous vous rappelons que les paiements effectués en Suisse via un bulletin de versement nécessitent l'utilisation du formulaire BPS Direct. Notre plateforme bancaire en ligne, GoBanking, constitue une alternative conviviale et pratique qui vous permet d'effectuer vos paiements 24 heures sur 24.

# FORMULAIRE DE PAIEMENT BPS PAY

## BPS Pay – Modalité de compilation

Introduisez toutes les données nécessaires de manière correcte et exhaustive dans les cases correspondantes. Indiquez s'il s'agit d'un paiement unique ou SEPA.

- 1 Lors de l'introduction de la date d'exécution, tenez compte des délais des envois postaux (courrier A ou courrier B) et des délais d'enregistrement des virements à l'étranger.
- 2 Les paiements SEPA doivent respecter les caractéristiques suivantes:
  - Ils sont adressés à une banque qui adhère au circuit SEPA.
  - Le compte du bénéficiaire est indiqué via le code IBAN.
  - Le code BIC de la banque du bénéficiaire est indiqué.
  - Les frais relatifs au paiement sont répartis de manière équitable entre le donneur d'ordre et le bénéficiaire (SHA).
  - Aucune communication à la banque du bénéficiaire.
- 3 Avertissement: les ordres de paiement sans indications IBAN/BIC: augmentation par rapport aux frais normaux des paiements (voir les tarifs).

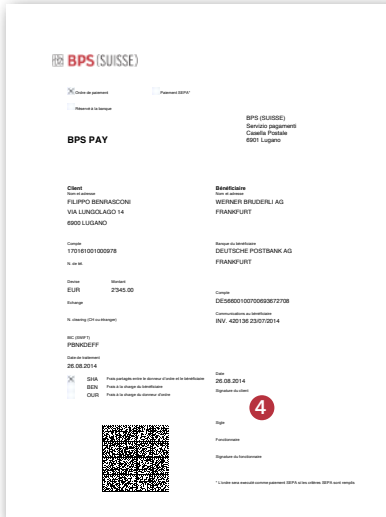


Exemple de fiche remplie

## BPS Pay – Formulaire généré

Évitez d'ajouter des annotations et/ou des annexes (par exemple des bulletins de versement).

- 4 Assurez-vous d'avoir signé le formulaire avant d'insérer l'ordre de paiement BPS Pay dans une enveloppe affranchie.



Exemple de formulaire généré

Pour de plus amples informations notre équipe Call Center, au numéro gratuit 00800 800 76 776, se tient à votre entière disposition.